



CMPN du 5 janvier 2017

28ème réunion

Paris, le 5 janvier 2017

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Roger DILLESEGER
- Florent MONTEILHET
- Nathalie WETZEL
- Delphine LEDIEU

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Pour cette 28eme réunion de la CMPN, l'UNSA souhaite présenter ses meilleurs vœux à l'ensemble des partenaires sociaux et des salariés du secteur.

Nous souhaitons également la bienvenue au nouveau Président de la CMPN, à qui nous rappelons notre courrier du 19 décembre sollicitant une audience afin de faire plus ample connaissance et partager notre vision de la construction de la branche ferroviaire.

Nous ne manquerons pas non plus de saluer le travail important effectué par M. Jean BESSIERE, à qui nous adressons nos meilleurs vœux pour la suite.

Depuis l'interruption de nos travaux en juin de l'année dernière, il est selon nous important de souligner le fait marquant de l'adoption du 4eme paquet

ferroviaire par le Parlement européen le 14 décembre à STRASBOURG. Nous souhaitons rappeler que selon nous, la généralisation l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire n'est pas la solution à l'équation économique du système. Bien au contraire, la multiplication des acteurs sur un transport guidé est selon nous de nature à complexifier et fragiliser le système. En cohérence l'ETF syndicat européen auquel l'UNSA-Ferroviaire est affilié, nous désapprouvons le vote final du Parlement européen. Il ne s'agit pas seulement de condamner l'avenir des services publics de transport ferroviaire, mais aussi d'aller plus loin dans la dissolution du modèle social européen.

Notre syndicat, via l'ETF, continuera à défendre les travailleurs des chemins de fer et des services publics de qualité pour les passagers des chemins de fer.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce texte qui s'impose à nous n'améliore ni la qualité des services publics dans le domaine du transport ferroviaire, ni la protection du personnel lors des appels d'offres. Pour l'UNSA-Ferroviaire, la concurrence ne peut se faire sur les conditions de travail, l'insécurité ou les pertes d'emplois. Nous restons sur notre principe, à savoir que, les dispositions communautaires nous imposent la concurrence, **cette concurrence doit être une concurrence entre entreprise et non entre les salariés des entreprises.**

Dans cet esprit, nous sommes attachés à la construction d'un cadre social de haut niveau du secteur limitant le dumping social que nous déplorons sur d'autres modes de transport (camion, uber ect...)

L'UNSA-Ferroviaire considère que la négociation contractuelle est primordiale, elle est le fruit d'échanges et de compromis de part et d'autre de la salle. Le dialogue social doit être réalisé sans dogmatisme et en gardant toujours à l'esprit que se sont uniquement les besoins des salariés qui nous animent. Nous ne pouvons ici que déplorer le refus de certaines organisations syndicales à, vouloir moderniser le dialogue social dans l'entreprise historique de la branche. Ignorer la réalité et s'inscrire dans une démarche passéiste consiste selon nous à pénaliser durablement l'activité et à desservir les conditions sociales des salariés.

Les récentes élections chez EUROSTAR tendent à nous conforter dans notre approche syndicale, en effet en remportant 50% des sièges, notre organisation syndicale reste première organisation syndicale dans cette entreprise.

Pour nos négociations qui reprennent aujourd'hui, il convient également de prendre un compte le contexte économique tendu du transport. L'UNSA-Ferroviaire condamne le plan de suppression de 300 emplois Euro Cargo Rail, filiale française de fret ferroviaire du groupe allemand Deutsche Bahn. de supprimer 300 emplois sur le territoire national Français.

En pleine négociation de notre Convention Collective du Ferroviaire, cet acteur majeur du Fret ferme de nombreuses agences territoriales et, de fait, supprime les agents de terrain dédiés à la production.

L'UNSA-Ferroviaire a immédiatement demandé à l'Entreprise historique à faire preuve de solidarité en embauchant immédiatement tous les agents subissant le plan social de plein fouet.

Afin de rester dans le chapitre social et à l'aube des expérimentations d'ouverture à la concurrence voyageur qui se dessinent sur tout le territoire national, il devient impératif de travailler de concert sur la portabilité des contrats de travail et le transfert de l'ensemble des personnels, en cas de changement d'opérateur. Même si l'UNSA-Ferroviaire considère que l'ouverture à la concurrence n'est pas la solution, dans une approche pragmatique et responsable, nous sommes conscients que, très rapidement, l'impact de ces expérimentations va chambouler la donne dans les rangs des salariés, en particulier ceux à STATUT. Nous estimons qu'il convient d'anticiper cette situation plutôt que de la subir.

Pour conclure, dans un contexte d'instabilité politique que nous traversons, l'UNSA revendique l'ouverture de négociations sur le chapitre du Droit Syndical. Nous estimons rappelons à toute la CMPN et à la délégation de l'UTP que négocier ce chapitre en dernier est pour l'UNSA-Ferroviaire un non-sens... Nous l'avons rappelé à de nombreuses reprises. Pour notre délégation, un dialogue social de qualité souhaité par tous, est incontournable pour aboutir à des solutions pérennes pour l'ensemble des salariés et des entreprises du Ferroviaire.